



CHARTRE DU CLUB ELAN DES MAUGES



SAISON 2026-2027



1. VALEURS ET PRINCIPES DU CLUB

Le club s'engage à promouvoir une pratique du basket fondée sur :

- **Respect des personnes**, des règles et du matériel
- **Fair-play** et esprit sportif
- **Esprit d'équipe** et solidarité
- **Tolérance** et inclusion
- **Plaisir**, convivialité et épanouissement
- **Engagement**, assiduité et implication dans la vie associative

Ces valeurs constituent le socle de la vie du club et s'imposent à tous : joueurs, entraîneurs, parents, dirigeants et bénévoles.



2. ENGAGEMENT DU CLUB

Le club s'engage à développer l'esprit sportif et faire respecter la charte afin :

- Assurer la bonne gestion de la vie du club : entraînements, matchs, arbitrages, intendance (disponibilités des salles, plannings, matériels, tenues de sport, budget...), animations, gestion administrative (assurance, licences), afin de s'assurer de son bon fonctionnement actuel et futur,
- Etre garant du respect des règles et des équipes adverses lors des compétitions,
- Proposer des rencontres adaptées au niveau de jeu de chaque joueur,
- Etre à l'écoute des joueurs, entraîneurs et parents,
- Favoriser l'engagement de toutes et tous dans le projet du club, selon son degré de compétences et ses affinités (convocations arbitrage, table de marque, responsable de salle, bar, animations...),
- Proposer des formations aux différents acteurs du club pour leur permettre d'assurer correctement leurs tâches de bénévoles.

L'encadrement technique et les dirigeants s'engage à :

- Proposer un encadrement compétent, formé et bienveillant.
- Enseigner les fondamentaux du Basket Ball,
- Amener les joueurs vers la pratique d'un jeu collectif et favoriser la progression sportive et personnelle de chacun.
- Développer l'esprit sportif et relativiser les enjeux sportifs,
- Encourager et motiver les joueurs quelle que soit leur évolution.
- Transmettre l'esprit d'équipe et la culture du club,
- Communiquer clairement sur les entraînements, matchs et événements.



- Lutter contre toute forme de violence, discrimination ou incivilité ou tricherie.
- Encourager l'arbitrage et la participation à la vie du club.
- Avoir un comportement exemplaire à l'égard de son équipe, des arbitres, des adversaires et des supporters,
- Respecter son engagement (contenu de l'action, ponctualité, assiduité),
- Garantir la sécurité des pratiquants et un matériel adapté.
- Faire respecter le matériel et les installations,
- Faire le lien entre les parents et les dirigeants,
- Organiser avec les parents les déplacements pour les matchs,
- Respecter le cadre d'intervention fixé par les responsables du club et collaborer de manière active avec eux.



3. ENGAGEMENT DES ENTRAINEURS

Les entraîneurs s'engagent à :

- Préparer des séances adaptées au niveau des joueurs.
- Montrer l'exemple par un comportement irréprochable.
- Respecter et faire respecter les règles du jeu et de la FFBB.
- Encourager, motiver et accompagner chaque joueur.
- Prévenir en cas d'absence et respecter les horaires.
- Assurer la liaison entre joueurs, parents et dirigeants.
- Sensibiliser les jeunes à l'arbitrage et à la table de marque.



4. ENGAGEMENT DES JOUEURS

Les joueurs s'engagent à :

- Respecter les valeurs du club et le sport collectif qu'est le Basket Ball,
- Etre assidu, ponctuel et motivé aux entraînements comme aux matchs, et prévenir en cas d'empêchement,
- Prendre du plaisir dans la pratique de son sport préféré et savoir l'apprécier dans la défaite comme dans la victoire,
- Respecter toutes les composantes du club : joueurs, coachs, entraîneurs, arbitres, encadrants, bénévoles, partenaires,
- Adopter un comportement exemplaire sur et en dehors du terrain.
- Apprendre à arbitrer et à effectuer toutes les tâches techniques propres au match (table de marques, feuilles de match...),
- Assurer ses permanences lorsqu'il est convoqué (ou trouver un remplaçant qu'il remplacera à son tour sur un autre match),
- Respecter le matériel et les équipements mis à disposition par le club et la commune,
- Refuser toute forme de violence, tricherie ou provocation.
- Ne pas hésiter à venir supporter les autres équipes !



5. ENGAGEMENT DES PARENTS

Les parents s'engagent à :

- Respecter les horaires et prévenir en cas d'absence de leur enfant.
- Respecter les règles du club et veiller au respect de ces mêmes règles par leur enfant : assiduité, ponctualité,
- Etre présents si possible aux rencontres de basket de leur enfant,
- Encourager positivement et adopter un comportement exemplaire dans la salle.
- Respecter les arbitres et les décisions.
- Respecter toutes les composantes du club : joueurs, coaches, entraîneurs, arbitres, encadrants, bénévoles, partenaires, et avoir un comportement irréprochable à leur rencontre, même en cas de problème...
- Comprendre que les dirigeants et entraîneurs sont bénévoles.
- Participer à la vie du club (transports, buvette, lavage des maillots...).
- Respecter les règles de sécurité lors des déplacements,
- Assurer les permanences lors de convocation ou se faire remplacer (avant de remplacer à son tour),
- Participer tant que possible aux activités du club, Contribuer à la bonne image véhiculée par le club.



6. ENTRAÎNEMENTS

- Arriver 5 à 10 minutes avant le début de la séance.
- Tenue obligatoire : chaussures propres, short, t-shirt, bouteille d'eau.
- Bijoux et objets dangereux interdits.
- Absences à signaler à l'entraîneur.
- Les entraîneurs sont responsables uniquement pendant les horaires officiels.



7. MATCHS

- Respect des convocations et des horaires.
- Prévenir 48h à l'avance en cas d'indisponibilité (sauf urgence).
- Port de la tenue officielle du club.
- Les joueurs restent jusqu'à la fin du match.
- Les transports sont sous la responsabilité des parents ou bénévoles.



8. ARBITRAGE ET TABLE DE MARQUE

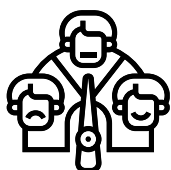
- Les désignations doivent être respectées.
- En cas d'empêchement, le joueur doit trouver un remplaçant.
- L'arbitrage fait partie intégrante de la formation du joueur.





9. MATERIELS ET INSTALLATIONS

- Le matériel doit être utilisé correctement et rangé après usage.
- Les vestiaires doivent rester propres.
- Toute dégradation volontaire entraînera sanction et/ou facturation.



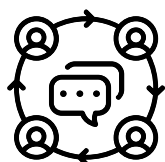
10. COMPORTEMENTS ET DISCIPLINE

- Les insultes, violences, provocations ou comportements dangereux sont interdits.
- Respect absolu des arbitres, adversaires, dirigeants et bénévoles.
- Téléphones interdits pendant les séances et matchs.
- Tolérance zéro pour alcool, tabac et substances illicites.



11. SECURITE

- Toute blessure doit être signalée au coach.
- Le club peut demander un avis médical avant reprise.
- Les parents doivent récupérer leur enfant à la fin de la séance.



12. COMMUNICATION

Les informations officielles sont transmises via :

- site ou application du club
- groupes de communication (WhatsApp, mail...)
- affichage dans la salle

Les licenciés et parents doivent consulter régulièrement ces supports.



13. SANCTIONS

- En cas de non-respect de la charte, le licencié s'expose à :
- un rappel à l'ordre
- un avertissement
- une exclusion temporaire d'entraînement ou de match
- une exclusion définitive en cas de faute grave



14. ENGAGEMENT DU LICENCIE

Je reconnais avoir pris connaissance de cette charte avant de signer ma licence et m'engage à la respecter pour la saison 2026-2027.

ADHERENT

Nom :

Prénom :

Signature :

REPRESENTANT LEGAL

Nom :

Prénom :

Signature :

A: Le :